

Editorial

Chers membres de l'APSI,
Chères lectrices, chers lecteurs,

Après la publication de jubilé de ce printemps, qui vous a proposé de revenir sur les cinq ans d'existence des sociétés scientifiques Soins oncologiques et Soins psychiatriques, aucun anniversaire ne sera célébré dans la présente édition de cette feuille d'information. Nous considérerons plutôt des choses qui n'existent pas encore.

Nous tournons en effet notre regard vers l'avenir et laissons la parole à un groupe d'intérêts qui a réfléchi à la nécessité de créer au sein de l'APSI une société scientifique Soins extra-hospitaliers. Vous en saurez davantage à ce propos à la page 5.

Mais nous nous intéressons également à l'avenir de notre association et vous informons de la nouvelle orientation de l'APSI. Une décision importante a été prise à ce propos lors de l'assemblée générale du 9 juin 2010. A lire les informations à la page 6.

Nous sommes enfin arrivés dans le futur avec notre nouveau site Web. Avez-vous remarqué que www.pflegeforschung-vfp.ch avait une tout autre allure?
Concours: 1x 1 cotisation de membre offerte pour 2011. En effet, celui ou celle qui sait à quelle date le nouveau site Web a été mis en ligne et qui peut nous donner une suggestion constructive qui permettrait d'améliorer le nouveau site se verra offrir la cotisation annuelle de membre pour 2011. Délai pour les envois: 30.11.2010.
Veuillez nous faire parvenir votre réponse par e-mail à info@pflegeforschung-vfp.ch.

Et pour ce qui est du futur immédiat, je vous souhaite une agréable lecture de cette feuille d'information et de profiter pleinement des couleurs et des lumières de l'automne!

Eliane Huwiler, secrétaire générale de l'APSI

www.pflegeforschung-vfp.ch

Informations générales sur les AFGs

Les Sociétés Scientifique suivantes sont regroupées sous l'égide de l'APSI:

AFG andragogique en soins (AGOGIK), (seit 2007)

Présidente: Antoinette Conca, MNS: zelleranti@hotmail.com

AFG éthique en soins (depuis 2008)

Présidente: Ursa Neuhaus, lic. phil., RN: ursa.neuhaus@bluewin.ch

AFG des soins en gérontologie (depuis 2006)

Présidente: Anja Ulrich, MScN: ulrichan@uhbs.ch

AFG des soins en cardio-vasculaires (depuis 2008)

Présidente: Nigole Zigan, MScN: nicole.zigan@ksl.ch

AFG des soins en oncologie (depuis 2005)

Présidente: Manuela Eicher, PhD: manuela.eicher@hefr.ch

AFG des soins en pédiatriques (depuis 2007)

Co-Présidentes: Andrea Ullmann-Bremi, MScN: andrea.ullmann@kispi.uzh.ch

Anna-Barbara Schlüer, MNS: barbara.schlueer@kispi.uzh.ch

AFG des soins en psychiatriques (depuis 2005)

Présidente: Ruth Meer Lueth, MNS: ruth.meerlueth@hefr.ch /

afg-psyp@bluewin.ch

Pourquoi faut-il des AFG?

Quels sont les avantages de devenir membre d'une AFG?

Les sociétés scientifiques sont le capital de l'APSI. Elles représentent une structure organisationnelle qui encourage l'échange entre infirmières et infirmiers au bénéfice d'une formation académique:

- Echange professionnel, recherche et développement de la pratique
- Niveau académique
- Soutien mutuel pour la réalisation de projets de recherche
- Think tank

Afin de présenter les buts et les objectifs des AFG, on citera quelques passages des statuts de l'association ainsi que du règlement des sociétés scientifiques (AFG):

STATUTS DE L'ASSOCIATION SUISSE POUR LES SCIENCES INFIRMIERES

IV. SOCIETES SCIENTIFIQUES, COMMISSIONS PERMANENTES, COMITE DE PATRONAGE

1. 1. Les Sociétés scientifiques (AFG)

Art.24. Buts et objectifs, compétences

- 1 Les Sociétés scientifiques sont des groupes de spécialistes ouverts aux infirmières au bénéfice d'un titre universitaire. Les Sociétés scientifiques sont créées par décision de l'Assemblée Générale et font partie de l'Association Suisse pour les sciences infirmières (VfP).
- 2 Les Sociétés scientifiques offrent aux infirmières universitaires un forum dans lequel
 - a le développement de thèmes scientifiques spécifiques à la profession est encouragé,
 - b des thèmes et travaux de recherche font l'objet de discussion, d'échanges d'idées et d'approfondissement,
 - c des situations de travail sont discutées,
 - d l'aide mutuelle est disponible pour des situations relevant de la pratique ou de la recherche,
 - e l'échange d'expériences est possible.
- 3 Le règlement des Sociétés scientifiques est établi par l'Assemblée Générale et règle leurs devoirs, habilitations et compétences.

REGLEMENT DES SOCIETES SCIENTIFIQUES (AFG)

Art. 4 Tâches et activités

Les Sociétés scientifiques doivent, pour leur domaine spécifique,

1. travailler les questions morales et éthiques liées aux soins et prendre position dans les cas y relatifs.
2. maintenir et élever la qualité
3. soutenir le développement de nouvelles connaissances
4. soutenir et faire connaître le savoir des experts
5. organiser des rencontres de formation continue dans le cadre de l'Agenda pour la recherche

6. mettre à disposition les connaissances les plus récentes (Homepage, links etc)
7. mettre en place et favoriser le développement d'une collaboration interdisciplinaire au plan national et international
8. établir des buts à moyen et long terme
9. établir un budget annuel, en fonction des objectifs et des projets, à l'intention du Comité de la VfP
10. utiliser de manière conforme les moyens financiers alloués dans le cadre du budget,
11. établir un rapport annuel à l'intention du Comité de la VfP
12. contribuer à la recherche de moyens financiers tels que dons, subsides, mandats contractuels,

Des experts d'autres professions ou d'autres domaines spécialisés peuvent être sollicités pour l'accomplissement de ces tâches.

Art. 5 Membres

- 1 Les membres des Sociétés scientifiques doivent être membres de la VfP au sens de l'article 4 lit 1b ou c, c'est à dire être infirmières diplômées ou infirmiers diplômés
 - a avec une formation universitaire en soins infirmiers (Master / Licence / Doctorat),
 - b avec une formation universitaire dans un autre domaine (Master / Licence / Doctorat)Les porteurs d'un titre universitaire dans d'autres domaines que les soins infirmiers doivent apporter la preuve de
 - a leur activité dans les soins infirmiers ou l'enseignement des soins Infirmiers
 - b leur activité de pratique ou de recherche dans le domaine de soins spécifique à la Société scientifique choisie.
 - 2 Les membres de la VFP enrôlés dans un programme de Master en soins infirmiers peuvent demander à collaborer à une Société scientifique. Ils n'ont pas de voix délibérative.
-

Pour créer une AFG, il faut soumettre dans les délais une demande ad hoc à la présidente de l'association à l'attention de l'assemblée générale.

P.ex. l'AFG Soins extra-hospitaliers: cette société scientifique n'existe pas encore mais le thème est d'actualité et pourrait vous intéresser. On cherche encore des membres fondateurs, afin que la proposition puisse être présentée à la prochaine AG des membres de l'APSI.

Membre de l'AFG SPITEX participez également!

Le développement démographique, la politique sociale, ainsi que celui de la société et de la santé, aura pour effet la confrontation de l'organisation Spitex avec de nouveaux défis. Il est prévisible que les soins ambulants à domicile, largement professionnalisés, gagneront en importance.

La proportion des personnes âgées de la société se développe régulièrement, parallèlement on constate une nette amélioration des prestations de santé. Ceci a pour effet que le nombre de patients souffrants d'une maladie chronique augmente. Le traitement de la souffrance liée à une maladie chronique nécessite, parallèlement au suivi médical du patient, un suivi compétent tant au niveau des conseils que des directives particulières liées à chaque cas.

La parenté ainsi que l'entourage immédiat du patient, joue souvent un rôle central dans l'application des soins. Cet entourage, lourdement mis à contribution, voire dépassé, nécessite également un soutien apporté par un personnel qualifié.

Par l'introduction dans les hôpitaux de la rétribution forfaitaire par cas, le personnel soignant des organisations Spitex se verra confronté à de nouvelles exigences. Parallèlement, face aux caisses d'assurance maladie, Spitex sera tenue de fournir une prestation de qualité de très haut niveau et sans faille. L'AFG SPITEX-Soins participe, au niveau académique, à la professionnalisation de ce segment de prestations de santé.

Que fait l'AFG SPITEX:

- De nouvelles connaissances sont élaborées et transférées dans la pratique, avec comme objectifs l'amélioration continue de la qualité (Initiation de travaux de recherche, transfert dans la pratique des résultats d'études, organisation de séminaires de formation continue etc.....)
- Développement et élargissement de la coopération pluridisciplinaire tant au niveau national qu'international.
- Prise de position sur les propositions spécifiques de Spitex (Directives et avancées dans le domaine de la politique de santé).

La condition pour devenir membre chez L'AFG est une formation académique. Les intéressés sans formation académique, sont également invités à participer aux travaux de L'AFG.

Pour davantage d'information vous pouvez prendre contact avec

Sabina Jaggi
Qualitätsverantwortliche/Pflegeexpertin MSN
Spitex AareGürbetal
031 722 88 84
sabina.jaggi@spitex-aareguerbetal.ch

Nouvelle orientation de l'APSI

Lors de l'assemblée générale du 9 juin 2010, la proposition de la professeure A. Kesselring a été acceptée à la majorité et une abstention, à savoir:

1. l'APSI négocie avec l'ASI concernant les options d'adhésion possibles.
2. Lors de l'AG 2011, on informera sur l'état des négociations avec l'ASI, on abordera la question de la suite de la procédure et on votera le cas échéant sur une adhésion à l'ASI.

Lors de la séance du comité du 14 septembre 2010, soit à l'occasion de la première séance qui s'est tenue après l'assemblée générale, le comité a commencé à planifier les entretiens qui doivent avoir lieu dans le cadre des négociations prévues. Le comité a demandé aux sociétés scientifiques de faire part de leurs avis, qui peuvent s'avérer importants pour la préparation des négociations. Si vous souhaitez vous aussi vous exprimer à propos de la nouvelle orientation de l'APSI, n'hésitez pas à le faire en écrivant à l'adresse suivante: info@pflegeforschung-vfp.ch. Le procès-verbal de l'assemblée générale contient un résumé des discussions. A la fin octobre, ce procès-verbal sera publié sur le site Web de l'APSI, dans sa version française et allemande (www.pflegeforschung-vfp.ch/generalversammlungen).

On notera que l'ASI organise une assemblée des délégués le 25 novembre 2010 où ces derniers voteront sur les statuts remaniés de l'association. Ce ne sera donc qu'après cette assemblée que l'on en saura davantage quant aux dispositions de l'ASI et donc quant aux perspectives que peuvent offrir des négociations avec l'APSI.

L'APSI demandera officiellement par écrit à l'ASI d'entamer des entretiens en vue d'une adhésion, ce sur la base des feedbacks internes et en fonction de la prochaine séance du comité de l'APSI, qui se tiendra le 10 novembre 2010.

Comme annoncé lors de l'assemblée générale 2010, nous devons malheureusement faire part de la démission de plusieurs membres du comité, en raison de la fin de leur mandat de 4 ans qui avait déjà été prolongé (soit 2x4 ans). Ces changements auront également des répercussions sur la continuité des négociations avec l'ASI.

Parmi les membres du comité actuel, à savoir:

Mme Dr. V. Hantikainen, Présidente

Mme A. Conca-Zeller

Mme Barbara Gassmann

M. Dr. L. Imhof

Mme Dr. M. Shaha

Mme Prof. Dr. R. Spirig

Mme M. Wälti-Bolliger

Mme N. Zigan

restent:

Mme A. Conca-Zeller, M. Dr. L. Imhof, Mme M. Wälti-Bolliger, Mme N. Zigan.

Autrement dit, le comité cherche au moins trois nouveaux membres ainsi qu'une nouvelle présidente. Vous en saurez davantage en lisant les annonces des deux prochaines pages. Êtes-vous intéressé-e à collaborer activement au sein de l'Association Suisse pour les sciences infirmières? Si tel est le cas, n'hésitez pas à nous le faire savoir! Ou transmettez ces annonces à des candidat-es potentiel-les. Merci!

Nous cherchons pour juin 2011

Un-e infirmier-ère avec titre académique

(Doctorat ou master)

pour occuper à titre bénévole la fonction de **président-e de l'association.**

Vos tâches sont la conduite des séances du comité et la supervision du secrétariat général. Il s'agit de conduire l'APSI vers sa nouvelle orientation et de coordonner la mise en application de Swiss Research Agenda for Nursing (SRAN). Vous travaillez en collaboration étroite avec la secrétaire générale et soignez des contacts étroits avec d'autres institutions.

Vous connaissez bien les systèmes de santé et de formation suisses. Vous êtes une personne ouverte, communicative et innovatrice. Vous parlez allemand et français. Vous avez une disponibilité de temps qui peut aller jusqu'à deux jours par mois.

Etes-vous intéressé-e?

Nous nous réjouissons de faire votre connaissance.

Vous obtiendrez les informations nécessaires auprès de
Eliane Huwiler Sigg, secrétaire générale de l'APSI
Tel: 033 221 45 84 ·· 079 755 78 02
E-Mail: eliane.huwiler@pflegeforschung-vfp.ch

Vous pouvez envoyer votre dossier de candidature à
Association Suisse pour les sciences infirmières
Eliane Huwiler Sigg, secrétaire générale APSI
Karl-Koch-Strasse 6, 3600 Thun

Une annonce va paraître sur le bulletin d'information de l'APSI ainsi que sur la page web de l'APSI
www.pflegeforschung-vfp.ch

Nous cherchons pour juin 2011

Un-e infirmier-ère avec titre académique

(Doctorat ou master)

pour occuper à titre bénévole la fonction de **membre du comité de l'association**

Vos tâches sont la conduite stratégique de l'association sous la direction de la présidente. Vous participez régulièrement aux séances de comité (environ 3 heures tous les deux mois) et assumez également quelques mandats ou projets. Le temps d'engagement est de quatre ans avec possibilité d'une réélection.

Vous connaissez bien les systèmes de santé et de formation suisses. Vous êtes une personne ouverte, communicative et innovatrice. Vous parlez allemand et français – et nous nous réjouissons de vous connaître.

Vous obtiendrez les informations nécessaires auprès de
Eliane Huwiler Sigg, secrétaire générale de l'APSI
Tel: 033 221 45 84 ·· 079 755 78 02
E-Mail: eliane.huwiler@pflegeforschung-vfp.ch

Vous pouvez envoyer votre dossier de candidature à
Association Suisse pour les sciences infirmières
Eliane Huwiler Sigg, secrétaire générale APSI
Karl-Koch-Strasse 6, 3600 Thun

Une annonce va paraître sur le bulletin d'information de l'APSI ainsi que sur la page web de l'APSI
www.pflegeforschung-vfp.ch

Nouvelles brochures AFG et site Web remanié

Toutes les sociétés scientifiques ont une nouvelle brochure depuis ce printemps. En outre, notre nouveau site Web est en ligne depuis le 31 août 2010. Nous avons pu ainsi répondre aux besoins des membres de l'APSI, comme celui de pouvoir disposer d'un mot de passe pour accéder à la plateforme réservée, et bien d'autres fonctionnalités encore. Les nouveautés apportées à ce site représentent un investissement à long terme, qui sera, il faut l'espérer, récompensé par l'arrivée de nouveaux membres. Pour l'instant, force est néanmoins de constater que ces dépenses ont entraîné un sérieux trou dans la caisse de l'association. C'est la raison pour laquelle le comité se permet de vous solliciter pour une petite contribution personnelle!

Nous serions très heureuses si vous pouviez verser spontanément une somme de Fr. 10.- / 20.- / ou une cotisation de membre arrondie à l'unité supérieure comme don destiné aux investissements faits dans les nouvelles brochures AFG et le site Web remanié. Un grand merci!

Compte: **APSI, 4054 Bâle, 40-612632-3**

Café Science lors du congrès de l'ASI, 27 mai 2010

Les sept sociétés scientifiques et l'APSI se sont présentés lors du congrès de l'ASI. Les personnes intéressées ont pu, dans le cadre d'un Café Science, s'informer sur les activités des différentes sociétés et poser des questions. Et comme son nom l'indique, le Café Science fut également l'occasion de se servir de café.

Cette session a été possible grâce au généreux soutien des institutions ci-dessous:

- Direction des soins, Hôpitaux Universitaires de Genève, Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14
- Institut Universitaire de Formation et de Recherche en Soins – IUFRS, Rue César-Roux 19, 1005 Lausanne
- Berner Fachhochschule, Fachbereich Gesundheit, Murtenstrasse 10, 3008 Berne
- FHS St.Gallen, Hochschule für Angewandte Wissenschaften, Fachbereich Gesundheit, Tellstrasse 2, Postfach 664, 9001 St-Gall

Un grand merci pour tous ces dons!

Votre avis / votre prise de position

L'APSI est intéressée à connaître votre avis et vous invite à écrire brièvement votre prise de position ou de rédiger un courrier du lecteur concernant les sujets abordés dans la brochure d'information de l'APSI. Nous vous prions également de nous communiquer si vous êtes d'accord que votre contribution paraisse dans le bulletin d'information suivant ou / et sur la page de notre site web. Un grand merci!

Liste de prix concernant les annonces publicitaires

Êtes-vous intéressé/e à faire de la publicité dans la brochure d'information de l'APSI?

Liste des prix 2010

Noir-blanc	
1/1 page (11,8 x 18 cm)	Fr. 500.-
1/2 page (11,8 x 8,8 cm)	Fr. 300.-
1/4 page (5,7 x 8,8 cm ou 11,8 x 4,2 cm)	Fr. 175.-

Prêt à la production, données numériques au format annonce souhaité à envoyer à:

eliane.huwiler@pflegeforschung-vfp.ch

Les annonces sont acceptées jusqu'au 31 janvier ou 31 juillet de l'année en cours.

Prise de position générale

Les contributions de tiers ne doivent pas nécessairement correspondre à l'opinion du comité ou de la rédaction.

Informations par e-mail pour les membres.

En tant que membre, être informé de façon rapide et détaillée!

Est ce que vous nous avez déjà communiqué votre adresse e-mail? Vous recevrez plus rapidement nos informations, documents pour l'assemblée générale, invitations à des manifestations et beaucoup plus, si vous envoyez votre nom, adresse et adresse e-mail avec le mot clé "Info per E-Mail" à:

info@pflegeforschung-vfp.ch

CCP

VfP, 4054 Bâle, 40-612632-3

Prenez contact avec nous

Secrétariat: Madame Suzanne Rhinow

Schützenweg5

4310 Rheinfelden

Tel: 061 / 831 34 50 (vendredi 09:00-12:00h)

Site web: www.pflegeforschung-vfp.ch

E-mail: Info@pflegeforschung-vfp.ch

Présidente:

Madame Dr. Virpi Hantikainen

FHS St.Gallen

Institut für Angewandte Pflegewissenschaft IPW-FHS

Rosenbergstrasse 22

Postfach 627

CH – 9001 St.Gallen

E-Mail: virpi.hantikainen@fhsg.ch / rv_hantikainen@bluewin.ch

Tel: G: 071 / 226 15 29

P: 076 / 387 86 96

Merci de ne pas oublier de communiquer vos changements de domicile ou d'adresse
E-mail au Secrétariat.

Impressum:

Editeur: Association Suisse pour les sciences infirmières

Rédaction: Eliane Huwiler Traduction: Stéphane Gillioz

Impression: Schwabe AG, Muttenz Tirage: 200 exemplaires

Paraît deux fois par an

www.pflegeforschung-vfp.ch